

# Compte rendu conseil municipal

## Séance du 26 juillet 2021

L'an deux mille vingt et un et le 26 juillet à 20 heures, le Conseil Municipal de la commune de SOUTERNON, régulièrement convoqué le 19 juillet 2021, s'est réuni sous la présidence de Monsieur Paul PETITBOUT, maire, dans la salle des mariages.

- **Etait présents** : Mesdames et Messieurs PETITBOUT Paul, DEGOUTTE Vincent, BADAUD Michel, GAUDARD Gersande, GAUDARD Yves, MICHAUD Cédric, PAYANT Laurent, SIMON Karen, BOUILLER Dominique, COUDOUR Thierry.
- **Etait absente excusée** : Madame MANIZAN Pauline
- Madame Karen SIMON est nommée secrétaire de séance.
- Le compte rendu de la séance du 11 juin 2021 est adopté à l'unanimité.

### DELIBERATION PORTANT SUR LA SUPPRESSION DE LA REGIE CANTINE ET GARDERIE

Monsieur le Maire expose que Madame la Trésorière de ST GERMAIN LAVAL ne veut plus qu'il y ait une régie pour la cantine et la garderie dans chaque commune du RPI.

Il a été décidé que la régie se trouverait à GREZOLLES, et donc qu'il y aurait un seul point de vente(, à GREZOLLES), aux heures d'ouverture de la mairie.

Il convient donc de supprimer la régie de SOUTERNON.

Plusieurs objections sont émises : 1 seul point de vente, qui implique que tous les parents soient obligés de se rendre à GREZOLLES pendant des horaires limités, peu étendus. Un service public de proximité qui ne sera plus assuré à SOUTERNON ...

Les membres du Conseil Municipal, par 8 voix contre et 2 abstentions, s'opposent à la suppression de la régie de SOUTERNON.

### DELIBERATION MODIFICATIVE SUR LE BUDGET ASSAINISSEMENT

Madame la Trésorière de ST GERMAIN LAVAL nous a indiqué que le résultat de la section d'assainissement de l'exercice 2020 n'avait pas été reporté correctement dans le budget 2021 (10 621,95 € au lieu de 20 621,95 €).

Il convient donc de prendre la décision modificative budgétaire suivante :

. recettes : c/001 = + 10 000 €

. dépenses : c/2315 = + 10 000 €

Les membres du Conseil Municipal donnent leur accord.

### POINT SUR LES TRAVAUX EAU ET VOIRIE

Monsieur Vincent DEGOUTTE indique que la SAUR a terminé les travaux de remplacement des canalisations d'eau potable sur le Chemin de la Pras et sur le Chemin de Prachaise.

L'entreprise BORDELET TP va commencer dès demain les travaux sur la voirie de ces 2 chemins et les abords de l'église et de la salle des fêtes.

Les travaux sur le chemin des Deux Eaux seront réalisés à l'automne.



**Mairie**

31, place de l'église, 42260 SOUTERNON

Tel : 04 77 65 54 56

La commission voirie travaille sur le programme 2022 (chemin de Chanavard au Munet, chemin d'accès à la propriété Bonnefond à Sarment).

Le curage des fossés, chemin de Purière à Montanton, sera effectué.

Du goudron et du remblais sont stockés sur le terrain communal de La Chaux.

Une borne à incendie va être remplacée par la SAUR à .....

## COMPTE RENDU DES COMMISSIONS BATIMENT ET TOURISME/CULTURE

1 . La commission bâtiment s'est réunie début juillet et a travaillé sur les points suivants :

. colombarium : une proposition nous a été transmis par la société Granimond pour 6 cases. Un devis doit nous être transmis par ex-Colombat

. salle des fêtes : le moteur de la VMC qui ne fonctionne plus sera changé. Les « extincteurs », situés actuellement à l'intérieur d'une armoire, seront déplacés. Des réparations sur le système de chauffage seront effectuées par l'entreprise DESBENOIT, selon son devis.

. portes de l'église : un compresseur a été loué à la CUMA de CREMEAUX pour sabler les portes de l'église, qui seront ensuite revernies par des bénévoles.

. école : une corvée sera organisée le samedi 07 août pour boucher les trous sous la toiture, afin d'empêcher les oiseaux de nicher, et pour préparer la pose de regards dans la cour. La porte d'entrée sera remplacée par l'entreprise SAUVEUR pour la rentrée.

. les cloches de l'église ont été réparées par l'entreprise HIMS.

. les barrières vertes qui entourent le terrain de boules près de l'église seront enlevées et remplacées par des ..... Deux tables de pique nique seront installées (celle qui se trouve vers la cantine et une qui doit nous être fournie par la CCVAI).

2. Commission tourisme/culture :

. Cette commission a demandé à la CCVAI (service des Brigades Vertes) de reposer la passerelle qui a été sortie de ..... Sans réponse de sa part, une corvée par les membres du conseil municipal est programmée le 21 août prochain.

. Avec l'accord du Conseil Municipal, une demande de subvention sera transmise au Conseil Régional et au Conseil Départemental pour aménager le local de l'ancienne bascule en boîte à lire.

## ASSAINISSEMENT COLLECTIF

Une visite de la station de ST JULIEN D'ODDES a eu lieu le 22 juillet dernier, avec Monsieur FOUGERE, de la MAGE.

Mme PETIT, du bureau d'études SEDIC, doit nous transmettre un cahier des charges pour consulter .....

Une réunion avec les services du Conseil Départemental, de l'agence de l'Eau Loire Bretagne, de Mr FOUGERE (MAGE), du BE SEDIC sera organisée en septembre.



**Mairie**

31, place de l'église, 42260 SOUTERNON

Tel : 04 77 65 54 56

---

## CRTE

Le Contrat de Relance et de Transition Ecologique a été signé par Madame la Préfète de la Loire pour la CCVAI le 15 juillet dernier.

Plusieurs fiches ont été complétées pour Souternon : aménagement d'une boîte à lire dans le local de l'ancienne bascule, aménagement de 4 logements dans le bâtiment de l'ancienne mairie, rénovation énergétique du bâtiment scolaire, remplacement de l'éclairage public, réhabilitation du réseau d'assainissement collectif et création d'une station d'épuration.

## QUESTIONS DIVERSES

- . Plusieurs décharges sauvages ont été découvertes (route d'Amions, Pierlat ...). Des adresses ont été retrouvées et les personnes ont été contactées.
- . Le chauffeur du camion poubelle a signalé qu'il ne voulait plus rouler en marche arrière pour accéder aux poubelles !!
- . La fête patronale est annulée.
- . L'association Galop de clowns organise une manifestation à Purières les 19, 20 et 21 août prochains.
- . Un Festi'rock ?? sera organisé les 28 et 29 août prochains sur le terrain de foot de St Polgues.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22 h 30.

